

FICHES DE POSTE

Intitulé du poste
Responsables de secteurs
Description du dispositif
<p>Le Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes (DAC) offre, à destination des professionnels et acteurs de la santé (hospitaliers, de ville, médico-sociaux et sociaux) en priorité ainsi qu'aux personnes de tout âge, tout handicap, toute pathologie, en situation complexe, des services visant à soutenir et à coordonner les prises en charge et accompagnements pour permettre un accès à la santé pour tous.</p> <p>Tous les professionnels et acteurs du champ de la santé peuvent solliciter le DAC pour des situations qu'ils jugent complexes, par l'intermédiaire d'un numéro unique. Le DAC fournit une réponse et un accompagnement des personnes sous toutes les dimensions : sanitaire, sociale et médico-sociale.</p> <p>Le DAC est un outil au bénéfice des professionnels et acteurs de la santé qui a pour objectifs, en lien avec le médecin traitant, de permettre et sécuriser le maintien à domicile, éviter la fragilisation de situations, anticiper les ruptures de parcours, éviter les hospitalisations inutiles, redonner du temps aux professionnels de la santé pour leur cœur de métier, et soutenir les pratiques professionnelles.</p> <p>Le DAC Alsace comporte différentes missions mises en œuvre selon le principe de subsidiarité :</p> <ul style="list-style-type: none">• Informer et orienter les professionnels et acteurs de la santé vers les ressources et expertises adéquates du territoire• Apporter un appui à l'organisation, la planification, la coordination et le suivi de prises en charge et accompagnements complexes dans le cadre de maintien à domicile, d'admissions en établissement de santé ou de sorties d'hospitalisation. Cette mission comporte une gradation de services du DAC en fonction de la complexité de la situation dont l'accompagnement intensif et au long cours de personnes âgées en situation de grande complexité et les soins palliatifs• Soutenir les initiatives et pratiques professionnelles (coordination territoriale) pour contribuer à la structuration des parcours de santé complexes, tout âge, toute pathologie, tout handicap, et prévenir la fragilisation de situations ou points de ruptures de parcours de santé <p>L'article 23 de la loi n° 2019-774 relative à l'organisation et la transformation du système de santé prévoit la création de dispositifs d'appui à la coordination des parcours complexes (DAC). Le DAC répond aux orientations précisées dans le cadre national diffusé en juin 2020.</p> <p>Le DAC Alsace est porté par une structure associative, couvrant tout le territoire Alsacien et prend en compte les spécificités et problématiques du territoire et contribue, auprès d'autres acteurs, à apporter des réponses à celles-ci.</p> <p>Le DAC Alsace comprend un siège localisé à Colmar et 10 antennes de proximité répartis sur tout le territoire Alsacien.</p>

FICHES DE POSTE

Description du poste

Sous l'autorité du Directeur Général du DAC, à terme sous la responsabilité hiérarchique direct du Directeur des Opérations* le responsable de secteurs est le responsable hiérarchique des coordinateurs de parcours et a pour missions :

- › Encadrer et manager l'équipe des coordonnateurs de parcours
- › Participer à la démarche d'amélioration de la qualité du DAC et soutenir l'équipe dans l'exercice de ses missions
- › Contribuer à la mission de coordination territoriale sur le territoire d'intervention
- › Assurer la bonne remontée des informations au siège

** En attendant la prise de poste du Directeur des Opérations, le responsable de secteur sera sous la responsabilité direct du Directeur Général.*

Le responsable de secteurs assure les principales activités suivantes (cette liste d'activité n'est pas limitative et peut évoluer en fonction des besoins de l'activité et de l'organisation du dispositif).

Encadrement des équipes :

- › Assurer une répartition cohérente des accompagnements au sein de l'équipe
- › Élaborer les plannings de l'équipe
- › Organiser les réunions d'équipe et impulser une dynamique d'équipe
- › Assurer une supervision des dossiers complexes et un appui des équipes en cas de difficulté de gestion des dossiers
- › Appuyer les équipes dans les bilans de fin d'intervention et relire, si besoin, les documentation / comptes-rendus transmis aux professionnels de santé

Liaison entre l'antenne et le siège, notamment via le Directeur des opérations* :

- › Faire remonter l'ensemble des enjeux et des besoins rencontrés par l'équipe de l'antenne
- › Suivre l'activité d'appui aux parcours complexes (nombre de signalement, file active...) afin de contribuer à l'élaboration du rapport d'activité
- › Est force de proposition dans l'amélioration de l'articulation entre les assistants de coordination (niveau 1) et les coordonnateurs de parcours (niveau 2)

Coordination territoriale :

- › Assurer la représentation du DAC auprès des acteurs du territoire et au sein de manifestations locales, en lien avec la Direction
- › Favoriser la remontée d'information pour alimenter l'observatoire avec les ruptures de parcours/problématiques rencontrées par l'équipe opérationnelle
- › Assurer la déclinaison de la feuille de route du DAC sur le territoire
- › Développer / alimenter le répertoire des ressources du territoire et d'autres outils favorisant l'interconnaissance entre les acteurs en collaboration avec le chargé de projet et d'animation

FICHES DE POSTE

- › Contribuer au développement des connaissances de l'équipe opérationnelle sur les ressources locales, par la conception d'outils et/ou de sessions d'information/de formation, en collaboration avec le chargé de projet et d'animation
- › Assurer le suivi et le bilan de l'animation territoriale (rapport d'activité) en lien avec le chargé de projet et d'animation

Démarche qualité :

- › Participer à la démarche d'amélioration de la qualité du DAC
- › Mettre en œuvre dans les pratiques, les documents qualité du DAC (procédures, protocoles, fiches techniques, ...)

Cette fiche de poste n'est ni limitative ni exhaustive.

Connaissances sectorielles et thématiques attendues

- › Fonctionnement des champs sanitaire, médico-social et social
- › Fonctionnement des dispositifs d'aide et de soins
- › Management et gestion de ressources humaines

Profil et compétences

Prérequis :

- › Bac + 3, si possible dans le domaine de la santé ou du médico-social
- › Expérience dans le management et dans la gestion

Lieu de travail :

- › Poste basé sur le territoire (Strasbourg, Bas-Rhin, Haut-Rhin)

Compétences requises sur le poste :

Savoir-faire : E = Expert ; M = Maîtrise ; A = Application ; N = Notions	E	M	A	N
Connaissance de l'écosystème d'acteurs de l'accompagnement sur le territoire	X			
Capacité à développer des partenariats		X		
Connaissances des outils de bureautique		X		
Manager une équipe pluri professionnelle		X		
Contrôler et évaluer		X		
Communiquer en interne et en externe avec les partenaires du territoire	X			
Travailler en réseau	X			
Dialoguer et concerter	X			

FICHES DE POSTE

Conduire une démarche qualité		X		
Éléments de Rémunération				
<p>Cadre Coefficient de référence FEHAP : 590</p>				
Savoir-être nécessaire				
Travailler en équipe				
Faire preuve de leadership				
Alerter et remonter l'information en interne				
Rester maître de soi et savoir gérer les conflits				
Avoir le sens de l'écoute, de la communication, du dialogue et de la médiation				
Avoir une capacité d'adaptation et de polyvalence				
Sens des responsabilités				